

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse,
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

ARRÊTÉ

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 modifié portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques ;
- Vu les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;
- Vu la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote électronique centralisateur le 6 décembre 2018 ;
- Vu le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des conservateurs des bibliothèques du 11 décembre 2018.

ARRÊTE

Article unique

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1^{er} janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mme Annick WAGNER, cheffe du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- M. Nicolas GEORGES, directeur du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture ;
- Mme Carole LETROUIT, conservatrice générale des bibliothèques, chargée de missions d'inspection générale des bibliothèques ;
- M. Benoît FORET, sous-directeur du pilotage stratégique et des territoires au sein du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- M Hervé DELMARE, sous-directeur, adjoint au directeur chargé du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture ;
- Mme Marine ROY, directrice déléguée aux ressources humaines de la Bibliothèque nationale de France ;
- Mme Valérie GIBERT, directrice générale des services de l'université de Rouen.

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques, représentent le personnel à compter du 1^{er} janvier 2019.

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
<p>CONSERVATEUR EN CHEF</p>	<p>Mme Béatrice BONNEAU Bibliothèque publique d'information</p> <p>M. Franck SMITH Centre de Documentation de l'Ecole Militaire</p>	<p>Mme Delphine COUDRIN Direction de la documentation de l'université de Bordeaux</p> <p>Mme Frédérique PEGUIRON Direction de la Documentation et de l'Édition de l'université de Lorraine</p>
<p>CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES</p>	<p>M. Léonard BOURLET Bibliothèque universitaire des langues et civilisations</p> <p>Mme Myriam VILLE Service commun de documentation de l'université des Antilles-Guyane</p>	<p>Mme Laurence GRAMONDI Service commun de documentation de l'université de Nice</p> <p>M. Frédéric DESGRANGES Service commun de documentation de l'université d'Angers</p>

Fait le 20 DEC. 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation :

**La chef de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines**



Annick WAGNER